



EXTRAIT DU REGISTRE

VILLE DU BOUSCAT

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 6 JUILLET 2010

DOSSIER N° 6 :

CONVENTION TERRITORIALE
GLOBALE
VILLE DU BOUSCAT – CAISSE
D'ALLOCATIONS FAMILIALES –
AUTORISATION DE SIGNATURE

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 6 Juillet 2010

Présents : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, M. ZIMMERMANN, MME LECLAIRE, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, M. PRIGENT, MME SALIN, MME MACERON, MME CAZAURANG, M. JALABERT, MME DE PONCHEVILLE, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, M. QUANCARD, M. ASSERAY, M. VALLEIX, M. BLADOU, MME DESON, MME THIBAudeau, M. PASCAL, M. BARRIER, M. LAMARQUE, MME MADELMONT, MME BORDES, M. Michel VINCENT, M. PRIKHODKO, M. ABRIOUX

Excusés avec procuration : M. VALLEIX (à M. QUANCARD) pour le dossier N° 3, M. FARGEON (à MME LECLAIRE), MME TRAORE (à MME CAZAURANG), MME BEGARDES (à MME BORDES), MME ROCHARD (à M. PRIKHODKO)

Absent :

Secrétaire : M. JALABERT

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2010

DOSSIER N° 6 : CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE VILLE DU BOUSCAT – CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES – AUTORISATION DE SIGNATURE

RAPPORTEUR : MME SALIN

La Ville du BOUSCAT et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Gironde sont engagées contractuellement depuis de nombreuses années dans un partenariat actif autour des actions en faveur de la famille, de la petite enfance et de la jeunesse

Par délibération du 24 mars 2009, un nouveau partenariat s'est engagé, visant à .

- réactualiser le projet social communal et son organisation géographique,
- mobiliser les acteurs locaux autour de la dynamique de projet,
- clarifier les compétences et les prérogatives des services municipaux et des partenaires dans le champ de la vie locale au BOUSCAT,
- créer des coopérations et dégager de nouveaux modes et outils de gouvernance territoriale

Le projet d'ingénierie sociale, objet de ce nouveau partenariat devait répondre à une démarche méthodologique se déroulant en deux temps :

- une phase de diagnostic partagé comprenant un volet analyse démographique et un volet enquête de terrain. Cette phase réalisée courant premier semestre 2009 a mis en évidence les spécificités du territoire bouscatais, en comparaison avec la Ville de Bordeaux et le reste du territoire communautaire. Elle a montré les besoins repérés par les divers partenaires locaux : la collectivité, les institutions, les associations. Les priorités d'actions mises en évidence sont : famille et parentalité, vie associative et citoyenneté, action socio-éducative et animation des adolescents et jeunes adultes.
- la phase de réactualisation du projet social, créant davantage de transversalité et de synergie entre les acteurs de la vie locale, dans le cadre d'un projet de Convention Territoriale Globale (CTG). Le travail préparatoire à cette étape s'est déroulé au second semestre 2009 et au premier semestre 2010.
L'élaboration de la convention répond à une méthodologie de projet prenant en compte les conclusions du diagnostic de territoire. Ainsi, trois groupes de travail, composés de représentants des partenaires locaux et des habitants ont été constitués sur les thèmes de la vie familiale et parentalité, de la vie associative et de l'animation locale, de l'enfance et de la jeunesse. Leurs conclusions sont reprises dans le projet de CTG, de même que diverses préconisations issues de l'analyse des autres contrats signés par la ville avec ses partenaires, notamment du Contrat Enfance Jeunesse.
La CTG, d'une durée de quatre ans, permet à la ville de bénéficier de crédits spécifiques, hors ceux de droit commun, pour des actions novatrices validées par le Comité de Pilotage créé à cet effet. Le montant annuel des dépenses, co-financé par la ville et la CAF est fixé à 43 848 € maximum, financé à 50% par chaque partenaire, sur la base de 6 € par allocataire CAF.
L'intérêt majeur de ce partenariat, outre la co-construction des engagements, est la création d'un document de référence mettant en évidence, l'existant sur le territoire et les actions à privilégier pour une réponse adaptée aux besoins des différents publics relevant des champs de compétences de la ville et de la CAF.

Je vous propose donc :

- d'approuver le texte de la Convention Territoriale Globale entre la ville du Bouscat et la Caisse d'Allocations Familiales, constituant le fil conducteur de l'action publique en faveur des familles, des jeunes et de l'animation locale pour les années 2010 à 2013.
- d'autoriser Monsieur LE MAIRE à signer ladite convention et les documents qui en découlent

Cette proposition est approuvée à l'UNANIMITE

Fait et délibéré le 6 Juillet 2010

LE MAIRE,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal stroke, positioned above the name Patrick BOBET.

Patrick BOBET